

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL VIII.

MONTREAL, 2 JUILLET 1898.

No. 181

SOMMAIRE :

Question de chefs, *Vieux-Rouge*—L'Odys-
sée d'un marmiton, *La direction* —
Le dessus du panier, *Cocardasse* —
Coups de crayon, *Rigolo* — Et le Con-
cordat ? Et la Loi ? *Jean de Bonnefon*
— L'évolution de la morale, (SUITE ET
FIN) *J. Bourdeau* — FEUILLETON : De
toute son âme, *René Bazin*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

QUESTION DE CHEFS

La mort de Chapleau et le pessimisme du *Soleil* ont fait pour de bon entrer dans le domaine de l'actualité la question des chefs de demain, de l'avenir. Ce n'est pas dans la grande presse que cela s'étudie et se discute — chacun sait que la grande presse est irrémédiablement condamnée aux petites choses — mais dans le monde où l'on a du poids, de l'œil, du souci, on s'en occupe sérieusement.

Pour le *Soleil*, c'est la race qui court le risque de n'avoir plus de Mentor une fois l'honorable M. Laurier disparu.

Dans le parti conservateur de ce district, l'absence de chef est un fait courant. Les aspirants ne manquent pas, mais aucun d'eux n'a assez de calibre pour arriver au poste par la seule grâce de ses attributs, de son prestige, de son éloquence. L'état-major est nombreux et brillant — le chef sera vraisemblablement un article d'importation. M. Bergeron qui semble prévoir cela et qui sent déjà frétiller chez

lui certaines ambitions indiscrettes, a déclaré, l'autre jour, que le parti conservateur avait eu trop de chefs, que pour lui ç'avait été un malheur. C'est vrai, du moins dans une certaine mesure, mais l'autre extrême ne serait pas moins dangereux. L'homme ne vit pas seulement de pain, dit l'Évangile. C'est vrai, dirions-nous encore, mais cela n'empêche pas qu'il en faut.

S'il faut se guérir de l'oligarchie par l'anarchie, vraiment la pharmacopée des partis est devenue d'une pauvreté déplorable.

Mais tout cela nous tient loin de ce que nous voulons écrire aujourd'hui. C'est la question du chef libéral dans cette province qui nous préoccupe.

Il est parfaitement entendu, qu'on le erie ou qu'on le chuchotte, que M. Tarte n'est pas le chef dans cette province. Il s'est bien permis des audaces, mais jamais celle de s'annoncer comme tel. Il a été accapareur, absorbant, néfaste, fatal, mais il a eu ce brin de décence.

Or, voici que le parti libéral semble vouloir se réorganiser. Beaucoup de députés laissent l'atène parlementaire et donnent la place à de nouveaux éléments.

Un portefeuille de ministre pour notre province va être remis au chef: celui de M. Joly.

Voilà une belle occasion de donner au parti libéral de cette province le chef qu'il doit et mérite d'avoir. L'hon. M. Laurier est le chef du parti dans le Canada; il a eu grand soin de donner le commandement dans les autres provinces à des hommes triés sur le volet. Il n'a qu'à en faire autant pour nous.

Une personnalité s'impose par elle-

même au choix de M. Laurier, et nous n'avons aucun doute que la personne que nous ne voulons pas nommer aujourd'hui sera ministre, à moins qu'on ne l'envoie à Québec, lorsque tout ce qui touche à la famille Marchand aura été casé. Ce ne sera pas long du train dont on y va.

Maintenant, en dehors de toute mesquine considération de choix, il nous sera permis de dire à tous ceux qui prétendent que la race Canadienne-française ne compte plus que sur un homme pour la tenir au rang des races qui l'environnent, qu'ils commettent une grave erreur.

Il est reconnu, dans l'histoire de tous les peuples, que dans les époques de crise, au moment où il fallait trouver des têtes bien organisées pour sauver un pays des hommes surgissaient inopinément, arrivaient, par la force des événements, à la tête des affaires, et devenaient de grands hommes du jour au lendemain.

Nous avons vu dans notre petit pays Papineau, Doutre, Cartier, Chapleau, Mercier, qui sont arrivés à leur heure. L'histoire se répétera, et avant la grande crise finale, avant la culbute fatale, il est permis de croire que le peuple canadien ne sera pas complètement oublié et qu'un sauveur lui arrivera à temps.

On a cru un moment que cet homme pouvait être l'honorable M. Laurier, qui arrivait au pouvoir dans les meilleures conditions possibles, et qui pouvait tout faire pour sa race et son pays, en ne commettant aucune injustice envers les autres. Jusqu'à présent on a semblé s'être trompé. Mais l'avenir prouvera peut-être que c'est un grand homme.

VIEUX ROUGE.

L'Odysee d'un Marmiton

Cette intéressante nouvelle, que nous avons l'intention de publier cette semaine, est forcément retardée par des recherches que nous avons été obligé de faire pour avoir les documents nécessaires. Nos lecteurs ne perdent rien pour attendre.

Quant à la Cantate à Monseigneur, nous n'avons réussi à obtenir ce morceau de choix que ces jours derniers. Mais elle vient.

LA DIRECTION.

AUX MÈRES DE FAMILLES

La coqueluche est une terrible maladie qui menace tous les enfants, ayez toujours sous la main une bouteille de BAUME RHUMAL, l'étiquette vous dira comment l'employer. 25c. partout. 181-84

Une lettre *unanime* (comme dirait un ex-échevin de Montréal) nous arrive en droite ligne de Varennes, et contient les Couplets du Cinquantenaire. Nous les donnerons aussitôt que possible.

LE PAUVRE HOMME !

La fortune du pape dépasse deux milliards.

En dehors des espèces sonnantes et rébruyantes, le pape ne possède pas moins de trois mille maisons, châteaux, fermes, couvents et pensionnats, avec une étendue de plus de 30,000 hectares.

Naturellement, les caves du Vatican sont les mieux fournies de l'univers. Elles renferment au moins 300,000 bouteilles des meilleurs Bourgogne, Bordeaux, Champagne, Porto, Alicante, Tokay, Lacrymacristi ; 30,000 bouteilles de co-

gnac extra vieux, de fine champagne hors concours, de rhum de la Jamaïque, de curaçao, de punch, sans parler de toutes les bénédictines, trappistines et de la célèbre chartreuse.

Cependant, le peuple italien meurt d'inanition.

HATEZ-VOUS

A la moindre atteinte de trouble dans les voies respiratoires, vite prenez une dose de BAUME RHUMAL, cela vous sauvera d'un gros rhume 181-82

L'eau... maudite

Le professeur Vincenzi a eu l'idée d'analyser l'eau du bénitier d'une église très fréquentée. Il y a trouvé des bactéries staphylocoques, et aussi des streptocoques, et encore des colibacilles et des bacilles de Löffler.

Ces derniers et intéressants sujets ont été cultivés par M. le professeur. De pauvres cobayes, peu habitués à l'eau bénite, ont succombé à de très faibles inoculations, avec lésions diphtériques.

L'eau bénite, véhicule du croup ! Quel savant sujet de dissertation pour les académies !

ILS SONT LEGIONS

Ceux qui vous déclareront que par le seul emploi du BAUME RHUMAL ils ont été soulagés et guéris du rhume. 25c. la bouteille partout. 181-83

AUJOURD'HUI COMME HIER

Vous ne trouverez qu'un seul remède vraiment efficace contre les affections de la gorge et des poumons, c'est le BAUME RHUMAL.] 77

LE DESSUS DU PANIER

Très bien l'article de la *Vérité* sur la prohibition. Le confrère devrait plus souvent nous causer de ces surprises : En voici la principale partie :

Disons, tout d'abord, que le *Soleil* emploie, sans doute par ignorance, un terme tout à fait impropre en parlant de la *tempérance absolue*. C'est *abstinence totale* qu'il veut dire.

La *tempérance*, c'est l'usage modéré et légitime des dons de la Providence. Un homme peut être parfaitement *tempérant* tout en faisant un certain usage de boissons alcooliques, de vin, de bière, etc.

Tous doivent, non seulement être *partisans* de la *tempérance absolue*, mais la *pratiquer*. Tandis que personne n'est obligé d'être partisan du *teetotalisme* ou de le pratiquer en aucune façon.

L'abstinence de toute liqueur enivrante peut être une vertu, si on la pratique avec les dispositions nécessaires : par mortification, pour donner le bon exemple, pour se garantir contre les excès, etc. Mais c'est une vertu qu'il ne faut pas chercher à imposer à son voisin, autrement que par la persuasion.

Les Trappistes et les Chartreux font très bien de ne jamais manger de viande. C'est une pénitence agréable à Dieu, sans aucun doute, et un sujet d'édification pour les autres chrétiens.

Mais les Trappistes et les Chartreux feraient très mal s'ils se prétendaient les seuls hommes vraiment *tempérants*, s'ils se scandalisaient de voir les autres manger de la viande, s'ils voulaient imposer leur régime particulier à tout le monde.

Ils ne commettent aucun de ces excès, et c'est en cela qu'ils diffèrent entièrement de la plupart des partisans de l'*abstinence totale*, des *teetotalers*.

Ceux-ci sont, généralement, des fanatiques qui veulent imposer leur manière de voir, non par la persuasion, non par le bon exemple, mais par une *loi*.

Ils confondent, tout comme le *Soleil*, l'*abstinence* avec la *tempérance*. Pour eux, un homme n'est *tempérant* que s'il professe une grande horreur pour toute boisson dans laquelle il y a une quantité quelconque d'alcool.

Ce n'est pas tant l'*abus* de l'alcool qui excite leur zèle et leur indignation, que l'usage même de ce produit qui, en soi, est bon, comme tout ce qui vient de Dieu.

Ces *teetotalers* sont de vrais sectaires ; leur doctrine est radicalement fautive et subversive. Ils se proclament les seuls *tempérants*, et, en réalité, ce sont des *intempérants* fiellés. Car on peut pécher contre la vertu de tempérance par paroles et par actes, aussi facilement que par l'usage immolé des boissons alcooliques.

Ils sont des sectaires, parce que leur campagne est dirigée, en réalité, contre la célébration de la sainte messe.

En effet, si leurs idées prévalaient, la fabrication du vin serait vigoureusement prohibée, et il n'y aurait plus moyen pour nos prêtres de dire la messe qu'en violant la loi civile. C'est là, vraisemblablement, un des buts que veut atteindre Satan qui a suscité cette secte comme toutes les autres : restreindre, autant que possible, la célébration du saint sacrifice de nos autels.

Et leur infernale campagne produirait un autre résultat, si leurs prétentions venaient à prévaloir : on verrait augmenter l'ivrognerie et les désordres qui en résultent.

Ce résultat, le diable, très certainement le prévoit. Voilà pourquoi il n'hésite pas à prendre le masque de la vertu en se faisant *teetotaler*.

Les *prohibitionnistes* prétendent que le seul moyen de faire disparaître le fléau de l'ivrognerie, c'est de prohiber, par une loi sévère, la fabrication de tout spiritueux, de tout vin, de toute bière, de toute boisson, et un mot, dans la composition de laquelle il entre une quantité appréciable d'alcool.

Or l'expérience prouve que de telles lois, par cela même qu'elles sont excessives, font infiniment plus de mal que de bien. La fabrication, l'importation et le commerce des boissons alcooliques se font quand même, malgré la loi, mais en cachette, sans aucun contrôle de la part des autorités ; ce qui, on le comprend, donne lieu à des abus et à des désordres très graves.

Des personnes qui ont de l'expérience en ces matières disent que, loin de prohiber l'usage des vins, le pouvoir civil devrait, au contraire, l'encourager, attendu que ce serait un moyen efficace de faire la guerre à l'usage immodéré du *gin* et du *whisky*.

Il est certain que dans les pays vinicoles l'ivrognerie exerce beaucoup moins de ravages que dans les pays du Nord où l'on n'a guère que des eaux-de-vie.

Les *teetotalers*, à quelque point de vue qu'on se place, font donc une œuvre néfaste. Et M. Laurier a eu grandement tort de leur promettre quoi que ce soit ; et il a eu encore plus tort de leur accorder ce qu'il leur avait si inconsidé-

ment promis. Car si c'est une faute de faire une promesse téméraire et nuisible, c'est une faute plus grande encore d'exécuter cette promesse.

Ce plébiscite va occasionner une forte dépendance au pays et ne mettra pas fin à l'agitation des sectaires de la *prohibition*. Si, par malheur, le vote leur est favorable, ils insisteront sur une loi prohibitive ; s'ils sont battus, ils continueront la campagne en demandant un nouveau plébiscite.

Mais la plébiscite devant avoir lieu ce sera le devoir des électeurs de se rendre aux urnes, au jour fixé, et de voter contre le projet insensé des sectaires.

*
* * *

Il est à la mode, dans certains milieux de décrier la science et ses progrès. M. Berthelot a vivement relevé ces appréciations si peu exactes, mais il nous a semblé utile, dit la *Nature*, d'opposer à l'éloquence des paroles de notre savant compatriote, l'éloquence, plus grande encore, des faits scientifiques, des grandes conquêtes dont cette fin de siècle peut s'enorgueillir à juste titre.

Supposons donc, pour rendre notre démonstration plus grande, un simple mortel tombé en léthargie au lendemain de la fermeture de l'Exposition de 1889, c'est-à-dire il y a moins de neuf ans, et ne connaissant par suite que les progrès réalisés et consacrés à l'époque de notre dernière grande manifestation internationale. Son admiration et ses études devraient se porter sur :

1°. La bicyclette, qui révolutionne les mœurs actuelles, et dont il n'existait alors que des spécimens bien grossiers comparés à la petite reine de nos jours ; 2°. l'automobile à pétrole ou électrique, dont l'avenir est peut-être plus grand encore que celui de la bicyclette ; 3°. les chemins de fer électriques qui n'existaient pas en 1889 (il n'y avait que les tramways) et qui modifieront les conditions d'exploitation des grandes lignes au siècle prochain ; 4. les courants polyphasés, qui permettent de répandre et de distribuer à toutes distances les forces motrices naturelles ; 5°. la turbine de Laval, un procédé nouveau — au point de vue industriel — de l'utilisation mécanique de la vapeur à haute pression ; 6°. le moteur à combustion intérieure,

de M. Cresel, qui constitue le plus économique procédé actuellement connu de transformation de la chaleur en travail ; 7°. le carbure de calcium, qui donne naissance à l'acétylène, l'un des illuminants du siècle prochain, 8°. les rayons Röntgen, qui révolutionnent l'art de guérir ; 9°. le cinématographe dont on nous a émerveillé jusqu'à saturation. À ces neuf découvertes ou grandes inventions dont les résultats sont acquis et dont nous faisons chaque jour notre profit ou notre agrément, il convient d'ajouter : 10°. L'air liquide industriel, aujourd'hui acquis par les travaux récents de M. Linde ; 11°. la photographie des couleurs dont les derniers résultats obtenus par M. Lumière viennent d'être présentés à l'Académie des sciences par M. Mascart ; 12°. La télégraphie sans fil, pleine de de promesses ; 13°. la lumière froide, obtenue par luminescence de gaz raréfiés traversée par l'effluve électrique ; 14°. les courants de haute fréquence, dont M. Tesla et le Dr d'Arsonval ont tiré un si merveilleux parti.

En moins de dix ans, dans le seul domaine de la physique, c'est quatorze numéros nouveaux à sensation que nous devons ajouter à la liste déjà longue des conquêtes scientifiques du XIXe siècle, et qu'il nous faudrait expliquer à notre léthargique à son réveil...

Et nunc erudimini...

L'article suivant, de l'*Aurore*, recevra l'approbation de tous ceux qui savent aller au fond des choses :

J'ignore et ne veux pas savoir qui le premier a conçu la pensée de célébrer une messe solennelle sur le penchant de la montagne à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Peut-être faut-il regretter les autorités compétentes ne l'aient pas repoussée.

Ce n'est pas que personnellement la chose me déplaît. Si ça vous fait plaisir, allez-y ! Et que le ciel daigne vous sourire ! Je veux dire : qu'il fasse beau !

Vous voyez que je suis accommodant, et même complaisant, parce que je veux la liberté pour tous. Mais avez-vous bien réfléchi aux conséquences possibles de cette manifestation publique de votre culte ?

La montagne appartient à tout le monde, ce qui signifie qu'elle n'est à personne en particulier. En y célébrant la messe, vous l'affectez à une Église, au moins en partie, car le lieu où l'hostie sera transsubstantiée au corps, au sang et à la divinité de Jésus-Christ sera pour vous terre sainte.

Supposez maintenant qu'à votre exemple les orangistes (ou toute autre organisation, soit politique, soit religieuse,) choisissent précisément cet endroit pour une contre-manifestation. Supposez qu'un orateur se lève et démontre violemment que la doctrine de la transsubstantiation n'est pas enseignée dans l'Évangile, et même, — je pousse les choses au noir, qu'elle est une idolâtrie. Supposez qu'on y renouvelle le serment de combattre le papisme, au besoin par la force, non parce qu'il est une religion, mais parce qu'il est un parti dangereux.

Aurez-vous le droit de vous plaindre ?

N'avez-vous pas vous mêmes provoqué le fanatisme et réveillé les passions religieuses endormies ? Vous crierez à l'intolérance, à la persécution. Après ? On vous répondra froidement que vous avez commencé, que les droits des orangistes sont égaux aux vôtres. Plaise à Dieu qu'il n'y ait pas effusion de sang et qu'il ne coule que des flots d'encre !

Si je suis bien renseigné, — et je crois l'être, — on ne renonce pas en haut lieu à dresser sur la montagne une statue colossale de la Sainte Vierge. L'artiste chargé de ce soin fera bien de ne pas trop s'appliquer. Son chef-d'œuvre court le risque de ne pas passer à la postérité.

Je sais qu'il y a des hommes, en assez grand nombre, peu soucieux de la conversion des catholiques romains, mais zélés pour la défense de leurs propres droits, qui sont résolus à ne point permettre un tel envahissement de la propriété publique. Ils en appelleront d'abord au bon sens et au bon goût des promoteurs de cette entreprise. Et si l'on reste sourd à leurs remontrances, ils sont prêts à se faire entendre d'une autre manière. Je parle à bon escient.

L'intelligent archevêque qui préside aux destinées religieuses du grand diocèse de Montréal ne voudra-t-il pas prévenir un tel malheur ? Il le peut s'il le veut fermement. Qu'on ne s'abuse pas sur le silence de la presse anglaise. Elle se tait, parce qu'elle craint les effets d'une parole imprudente. Nous, vrais amis du peuple canadien, et de même race, nous osons élever la voix. Au nom du Dieu de paix et d'amour, qu'on s'en tienne à la messe sur la montagne. Qu'on se garde d'ériger aux yeux de tous un symbole

permanent de la domination romaine dans la métropole du Canada. Il provoquerait toutes sortes d'explosions. Ce qu'à Dieu ne plaise !

Un barbier de Lowell, Mass., est revenu du Klondike passablement désillusionné. Il n'a pas fait de l'argent là-bas. Presque pas de cheveux à couper, les gens se les arrachant de dépit en ne trouvant pas le précieux métal sur lequel ils comptaient. Quant aux barbes, ça ne payait pas du tout. Le savon coûte cher comme tout le reste et il en faut des masses, car les figures s'allongent là-bas que c'est effrayant.

COCARDASSE.

PAS DE NEGLIGENCE

Aux premières atteintes de rhume prenez du BAUME RHUMAL. C'est le seul moyen d'éviter les complications qui pourraient devenir fatales. 25c partout. 181-81

UN SACRILEGE SIMULE

Les moines du couvent de Kursk, en Russie, ont inauguré un singulier moyen de réclame, en provoquant une explosion dans leur couvent. Ils espéraient ainsi s'attirer la générosité des naïfs.

De tout temps, les moines ont jeté de la poudre aux yeux. Maintenant, ils la font sauter : ils sont en progrès.

Une bombe de dynamite avait été placée dans la chapelle ; une partie de l'édifice avait sauté mais la statue miraculeuse de la Vierge était restée intacte.

Une instruction judiciaire fut ouverte et elle a eu un épilogue inattendu.

Dix moines ont été arrêtés. Il a été établi que les compères, dans le but de faire affluer les dons au monastère, avaient fait éclater le terrible explosif après avoir mis en lieu sûr l'image sainte, qu'après l'explosion ils avaient remise en place ! La petite combinaison avait admirablement réussi : le couvent voyait affluer les pèlerins et les offrandes...

COUPS DE CRAYON

Jules Lemaitre vient de porter à l'enseignement routinier du latin et du grec un coup mortel. Nos professeurs canadiens eux-même en sont a'folés.

On entend parler que de députés fédéraux qui se hâtent de se faire caser. La confiance dans l'avenir n'a pas l'air bien forte du côté ministériel. Il y a de quoi.

On attribue une remarquable parole à Léon XIII, lorsqu'il a mis les précieuses archives du Vatican à la disposition des historiens : " Si on écrivait les Évangiles, de nos jours, on omettrait la trahison de Judas et le reniement de Saint-Pierre, par crainte de compromettre les Apôtres."

Très raide l'appréciation que fait la *Vérité* du phénoménal article publié par le nommé Firmin Picard, sur la mort de M. Chapleau, dans le *Monde Illustré*. En voici les dernières lignes :

En résumé, Firmin Picard paraît ne presque rien connaître de la carrière de M. Chapleau et, étant dans cet état de *blessed ignorance*, il aurait mieux fait de ne pas sortir ses pipeaux.

Il n'y a aucun doute, dit le *Temps*, que les Américains ont montré jusqu'ici une grande connaissance des règles de la guerre, pour n'avoir pas fait la guerre depuis assez longtemps et n'avoir pas d'armée permanente. Ils se sont montrés hommes de tête, pratiques et prudents. Il est évident que les chefs militaires américains ont, pendant la paix, passé leur temps à autre chose qu'à s'amuser.

Les apparences de succès pour la prohibition ne sont pas brillantes dans la province de Québec, dit le *Canada Français*. Le *Herald* voulant se rendre compte du sentiment public sur cette question du plébiscite a commencé une enquête à Saint-Hyacinthe et à Québec dont les résultats laisse nt peu d'espoir à messieurs les buveurs d'eau. La grande majorité de ceux qu'on inter-

roge se déclarent adverse à ce moyen draconien d'imposer l'abstinence totale à ceux qui n'en veulent pas.

RIGOLO.

Et le Concordat ? et la Loi ?

Aux professeurs d'interpellations parlementaires, ceci est respectueusement dédié.

Pourquoi donner la ligne physique et morale des évêques nouveaux ? On a tant parlé d'eux avant leurs nominations qu'ils ont perdu l'intérêt accroché à leurs espérances. L'avenir seul pourra nous dire s'ils deviendront évêques apostoliques ou fonctionnaires modèles. Ils sont évêques : c'est l'important pour eux, et les lecteurs de l'*Eclair* les connaîtront par de flattés portraits en bois.

Le salon d'attente du spirituel directeur qui préside aux cultes va rester vide pendant quelques semaines malgré les trois mâts d'espérance Alger, Coutances et Oran où grimperont les broyés de la dernière promotion. Jusqu'au consistoire prochain l'antichambre de la rue Bellechasse reprendra, en son administrative sévérité, le morne aspect du purgatoire, selon sainte Brigitte.

Elle sera le sanctuaire sombre des ambitions trompées, où l'on ne verra plus personne mais où l'on entendra parfois des voix basses qui sortiront des murs épais, des canapés nobles et des tentures usées. Ainsi, les âmes douloureuses des vaincus de l'épiscopat erreront parmi les lieux où elles espèrent le triomphe et où elles trouveront la défaite.

Et pendant ce temps et longtemps après, le Concordat sera de nouveau négligé, oublié, relégué, écrasé, refoulé. Les candidats, leurs protecteurs, les feuilles de profession catholique montreront le mépris où sont tenus non seulement les articles organiques des lois de l'Etat, mais le texte du traité passé entre Bonaparte et le pape.

Hier, un journal qui se cache, je crois, sous le nom de *Vérité*, a inséré ces lignes :

" Nous n'avons pas besoin de faire ressortir de nouveau l'inconvenance des procédés du ministère à l'adresse du Saint-Siège.

“ Cette façon de prétendre imposer au Souverain Pontife, à la dernière heure, par injonction télégraphique, des choix qui n'ont pas été notifiés en temps convenable, est une véritable indignité que ressentiront vivement tous les catholiques : elle est le fait de personnages dont la conduite en cette circonstance échapperait difficilement à la qualification de malotrus, si l'on ne savait que ce sont surtout autant de pautins dont l'homme-lige des loges, M. Dumay, fait mouvoir les ficelles pour les asservir, comme lui, aux desseins de la secte.

“ Mais en quels temps vivons-nous pour que des incidents de ce genre puissent se produire sans que la révolte du sentiment public en fasse justice, dans les vingt-quatre heures, pour ceux qui en assument la responsabilité !

“ La paternelle condescendance du Saint-Père a mis fin au conflit imminent annoncé. Espérons que le gouvernement saura le reconnaître par de meilleurs procédés à l'avenir.”

Il y a dans cet article deux idées : l'une d'elles est tout à fait joyeuse. La *Vérité* désigne M. Dumay à la vindicte publique : il faut pendre ou rouer cet homme. Je sais des Seigneurs qui resteraient fort en peine si la direction des cultes était pillée brusquement : leurs dossiers au grand jour feraient un beau scandale. Mais passons : la *Vérité* croit que le gouvernement manque de courtoisie en pressant un peu la réponse du pape. Or légalement, concordatairement le ministre ne devrait jamais consulter le Saint-Siège avant de faire les nominations.

Les textes sont formels. Voici l'article 5 du Concordat :

“ Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le Saint-Siège.”

Il ne s'agit pas, on le voit, de nominations à faire après entente entre les deux pouvoirs : le gouvernement peut nommer insérer au *Moniteur* et alors seulement le pape intervient pour donner l'institution canonique, ou la refuser.

Les articles organiques précisent simplement cette situation dans leur article XVIII ainsi rédigé :

“ Le prêtre, nommé par le premier consul fera les diligences pour rapporter l'institution du pape.”

Ce n'est même pas le gouvernement qui doit communiquer au Saint-Siège le nom de l'élu. C'est l'évêque nommé qui doit s'efforcer à obtenir les bulles.

L'empire procédait ainsi : la République, plus pieuse, cause avec le représentant du pape, lui soumet des dossiers, lui demande des conseils et les nominations se font après accord. En pratique, c'est une heureuse concession ; mais les catholiques sont mal inspirés de crier à la tyrannie quand on viole les lois à leur profit.

La cour romaine ne semble pas apprécier beaucoup les salamalecs dont on l'honore diplomatiquement. Au moins, elle ne le prouve pas en certaines affaires où elle joue avec la loi telle qu'un enfant avec une poupée. Le gouvernement, après trois ans de conflit, a obtenu, l'autre semaine, la démission de Mgr Carmené, évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France depuis 1876. Cet homme, maigre mais excellent, avait tous les mérites du monde si mal appréciés dans son diocèse qu'il n'y pouvait plus mettre les pieds. Il avait porté en sautoir certain neveu, comme les évêques d'autrefois portaient le collier des ordres du roi, et le neveu avait nui au succès de l'oncle.

La démission donnée, la pension réglée, on croit peut-être que l'affaire fut terminée. C'est ne pas compter avec les agitations romaines. Sans consulter le ministre des colonies, le Saint-Siège a nommé Mgr Carmené archevêque *in partibus* d'Hieropolis. C'est un hochet, que ce vain titre sans juridiction. Mais c'est un grand et rare honneur. Je sais un étincelant prélat qui fut révoqué pour avoir obtenu quelques croix de Saint-Grégoire ou quelques étiquettes de missionnaires apostoliques à des prêtres basques privées de traitement par le gouvernement. Aujourd'hui on ne demande même pas une explication au Saint-Siège pour cette nomination. Et elle n'est pas seulement faite en forme de démenti à la République. Elle est faite en opposition directe avec une loi d'Etat non abrogée.

Le décret du 7 janvier 1808 dit exactement :

“ Art. I : En exécution de l'article 17 du code civil, nul ecclésiastique français ne pourra poursuivre, ni accepter la collation d'un évêché *in partibus*, faite par le pape s'il n'y a été autorisé par nous.

“ Art. II : Nul ecclésiastique français nommé à un évêché *in partibus*, conformément aux dispositions de l'article précédent, ne pourra recevoir la consécration avant que ses bulles aient été examinées en Conseil d'Etat et que nous en ayons permis la publication.”

Et la sanction de ce décret ? Elle est double.

Vis-à-vis du Saint-Siège, rappel immédiat de notre ambassadeur et mise en carrosse du nonce, via Mont-Cenis.

Vis-à-vis de l'archevêque *in partibus* : la perte de la qualité de Français.

Saint Louis n'aurait pas hésité : il fut en certaine circonstance plus énergique encore.

JEAN DE BONNEFON.

L'évolution de la morale

Suite et fin.

Est-ce à dire que le niveau de la moralité générale demeure toujours aussi bas et qu'il faille désespérer de tout progrès ? Spencer rappelle que l'histoire de l'Europe fut remplie, pendant mille ans, de guerres perpétuelles, publiques et privées, de meurtres et de rapines. La paix est devenue plus longue et plus fréquente. L'idée de justice, avec des pénalités régulières et de plus en plus adoucies, s'est dégagée peu à peu de la vendetta farouche et aveugle. La générosité, le pardon jouissent de l'estime générale. La véracité même, qualité rare et précieuse, tend à s'accroître. D'après Spencer, les hommes d'Etat anglais se montre aujourd'hui beaucoup moins faux qu'au temps de la reine Elisabeth ; et il déplore comme un lâcheux paradoxe, presque comme un scandale, l'engouement de Gladstone pour Homère et le héros Ulysse, le prince des menteurs.

Ces améliorations successives, dont chacun

complétera aisément le tableau, à quelles causes à quelles influences devons-nous les rapporter ? On comprendra sans peine l'importance capitale de la réponse : tout système d'éducation en dépend et en découle. L'école positiviste cherche les preuves d'un développement parallèle de la moralité et de la science. Buckle a soutenu qu'aucune découverte n'a été faite en morale depuis le temps de Confucius et de Hillel. L'institution religieuse contribue à maintenir la somme de moralité existante ; elle ne peut l'accroître car est soumise elle-même aux conditions supérieures qui déterminent l'état social. La science, au contraire, étend les adoucissements des mœurs, d'une part, en déminuant la folie des imaginations, l'aveuglement des superstitions, d'autre part, en modifiant profondément par ses inventions les conditions de la vie, et, par suite, les rapports des hommes entre eux. Dans l'état de guerre absolu, les sociétés humaines ne pouvaient se maintenir, s'accroître que par la conquête : de la une morale de l'intimité au dehors, une coopération forcée, autrement dit le despotisme au dedans, l'esprit d'agression, de ruse et de mensonge. Au fur et à mesure du développement industriel qui procure aux hommes le moyen d'étendre indéfiniment leur bien-être, morale de la paix internationale gagne du terrain : les contrats sont mieux respectés, parce que chacun trouve son intérêt à leur observance ; la coopération devenant volontaire, l'obéissance politique est restreinte. Les peuples se sentent plus libres et plus heureux.

Autant que la morale sociale, la morale individuelle tire profit de cette évolution. La sanction de la conduite tend se dégager de l'autorité temporelle et spirituelle, à s'affranchir de l'idée de châtement et de récompense, voire même des jugements de l'opinion, à se transporter dans la conscience. Ce n'est sans doute encore que le cas d'une élite restreinte. Mais, selon Spencer, cette élite ira toujours s'accroissant, à mesure que l'homme comprendra mieux son intérêt, qu'il verra dans l'honnêteté la meilleure des politiques, qu'il éprouvera mieux l'avantage des sacrifices réciproques, qu'il rencontre dans les sentiments *égo-altruistes* généralisés les

meilleures conditions du bonheur. Dans son *Essai d'une morale sans obligation ni sanction*, M. Guyau a poussé ces raisonnements optimistes à leurs dernières conséquences. Il prévoit un état de l'humanité où l'homme pourra se passer non seulement d'un Dieu et d'un maître, mais même d'une foi et d'une loi, parce qu'il sera devenu d'une bonté *organique* : la contrainte lui sera aussi étrangère que le repentir. Il fera de plus en plus son devoir, tout en ayant perdu la notion du devoir, parce qu'il l'aura dépassée. La conclusion de M. Berthelot couronne ces grandes espérances. Sur la terre, désormais riante et commode à tous, grâce aux progrès de la chimie, les hommes n'éprouveront plus ni douleurs morales, ni l'inquiétude du problème de leur destinée, ni l'effroi de la mort.

Partis de l'observation, nous aboutissons ainsi au pur prophétisme. Hâtons-nous de constater que, tout à l'opposé de Tolstoï, Spencer est bien loin de croire que *les temps sont proches*. L'humanité accomplit son acheminement vers la perfection à pas de tortue botteuse, parfois même à pas d'écrevisse. Il lui faudra peut-être des milliers et encore des milliers d'années pour se rapprocher sensiblement de son idéal. Jetez quelques ombres sur le tableau enchanteur, considérez le revers de la tapisserie.

La civilisation par certains côtés ressemble fort à une maladie. Même pour ses privilégiés, elle distille un mécontentement sans fin, elle exaspère les désirs, elle affaiblit les volontés, et il semble que l'homme, à mesure qu'il gagne de l'empire sur la nature, soit exposé à en perdre sur lui-même.

Des fléaux ont disparu de la surface du globe : la peste et la lèpre ne seront bientôt plus qu'un souvenir ; mais est-il un seul vice, orgueil, dureté, délavateur, cupidité, animosité, joie du mal, qui soit anéanti ? Tous fleurissent, au contraire, au sein des sociétés avancées, avec plus d'éclat peut-être que chez les tribus primitives. La volonté mauvaise est seulement tempérée par la réflexion et la prudence. On n'assasine plus par le poignard, mais par la calomnie. Une âpre concurrence a succédé à la guerre privée. Il est insensé de croire que l'ère des conquêtes

va se clore. Nous ne sommes par antropophages mais nous restons *sociophages*. Aux yeux de Spencer les Anglais jouent en Afrique le rôle de sauvages vêtus de gros drap en face d'autres sauvages vêtus de peaux de bêtes. Il cite le sermon d'un évêque anglican sanctifiant la guerre. Une mince couche de christianisme et d'humanité, toujours prompte à s'écailler, recouvre ainsi un fond épais d'antique barbarie.

Gardons-nous donc de ces utopies dangereuses qui reçurent en France, à la fin du siècle dernier, un démenti si cruel et si imprévu.

J. BOURDEAU.

QUI VEUT GUERIR, GUERIRA

Si vous toussiez, si vous êtes enrôlé, si vous êtes atteint de grippe, de bronchite, prenez du BAUME RHUMAL, c'est le remède vraiment efficace.

181-80

De M. Henri Rochefort sur le travail des enfants dans les couvents :

Tout cet argent si odieusement acquis va aux communautés et au pape qui, sans scrupule ni remords, l'empoche pour son Denier de Saint-Pierre.

C'est pour que cet octogénaire puisse se payer des tiaras enrichies de diamants et nourrir grassement sa fainéantise que des orphelines peinent une aiguille à la main, les doigts mutilés et les jambes repliées sous elles pendant quatorze heures consécutives. — *l'Intransigeant*, Paris.

QUI POURRAIT LE NIER ?

Après succès sur succès pour guérir les affections des voies respiratoires, le BAUME RHUMAL est le remède par excellence que chaque famille doit toujours avoir sous la main. 181-79

Scandale dans la haute société sicilienne :

La fille d'un richissime baron de Palerme vient de se faire enlever par son précepteur, un gaillard abbé napolitain nommé Aurelio Ferrari.

La demoiselle a dix-huit ans, et l'abbé en a quarante-cinq. L'amour souffle où il veut.

FEUILLETON

DE TOUTE SON AME

PAR

RENÉ BAZIN

— C'est pas vrai ; je n'ai rien dit.

— Mais je sais tout, j'ai appris tout. Le jour où je l'ai su, je suis parti pour ne plus vous voir. Je n'ai jamais rien été chez vous, et elle y a toujours fait la loi. Dites donc que ce n'est pas vrai ? Niez-le donc ? Pourtant je suis le fils du père Madiot, moi ! Quand je la rencontre, le cœur me tremble de jalousie

— Antoine, tais-toi maintenant, tais toi !

— Si c'est ça ce que vous êtes venu chercher, vous êtes servi : je la déteste !

A ce mot-là, Antoine s'était levé. Il ne faisait plus attention à l'oncle Madiot, qui courbait de honte ses grosses épaules. Il regardait, autour de la salle, les consommateurs devenus attentifs, et qui tournaient la tête, cautelement, du côté du bruit. Mais, au fur et à mesure qu'ils rencontraient les yeux gris de l'ouvrier, ils se remettaient à considérer leur verre, comme indifférents à tout le reste. Quand il jugea le cabaret rentré dans l'ordre, Antoine tira de son gousset une pièce de quarante sous, et la jeta sur le marbre.

— C'est moi qui paye, dit-il tout haut.

La pièce soula ; la fille rousse se redressa ; et, l'œil sur la rue, entre les tables, Antoine s'avança, pâle comme ceux qui vont s'évanouir.

Le vieux marchait derrière, à petits pas mous, ronchonnant on ne savait quoi, les yeux baissés, la moustache blanche relevée par un pli terrible. Plusieurs eurent l'idée que les deux hommes allaient se battre, en effet. Il n'en fut rien. Antoine s'arrêta sur le seuil des *Sept frères tranquilles*. Il examina la boue qui blondissait, puis l'ouverture de la rue, par où venait un soleil d'automne incliné et faible, et il monta vers la gauche

Alors, derrière lui, une voix formidable, faussée par la colère et par le vin, une voix qui fit sonner les devantures de la rue Saint-Similien, cria :

— Vermine !

Ce fut la dernière parole, l'adieu à jamais.

L'ouvrier haussa les épaules, et continua son chemin.

Il alla droit chez sa maîtresse, et, dans la

cour, entre des murailles habitées comme des cloisons de ruche, lui, pour la première fois, au lieu de se glisser, il appela :

— Marie !

XXIV

Elle l'attendait. Pour elle aussi, cette journée marquait l'entrée dans l'inconnu. Deux fois déjà, Marie Schwarz avait éprouvé l'angoisse des abandons sans remède probable, la première fois lorsqu'elle s'était vue chassée par sa mère, la seconde fois en arrivant seule à Nantes, dans ces heures de détresse où elle avait rencontrée Henriette. A présent son amant partait ; et ce n'était pas seulement la misère pour le lendemain, c'était encore, pour le soir même, la séparation certaine, peut-être à jamais. Mais telle est la prodigieuse jeunesse : elle souriait, quand elle apparut, d'avoir à faire une dernière promenade avec lui.

Antoine tout pâle encore, la saisit par le poignet, et dit :

— Arrive ! J'ai besoin de prendre l'air. Je viens de faire mes adieux à l'oncle Eloï, et, je crois, pour longtemps.

Elle comprit qu'il avait bu un peu, qu'il s'était disputé, et que sa mauvaise tête de Breton était aux champs. Alors, voyant le sourire qu'elle avait eu pour lui, et douce pour qu'il n'y eût pas de scène dans la rue, elle suivit l'ouvrier qui racontait sa matinée. Il se tenait droit, mais il avait les yeux étrange. Elle avait passé le bras dans celui d'Antoine. Elle allait, glissant sur le pavé gras, sans autre volonté que de ne pas contrarier l'homme qu'elle sentait irrité.

Ils furent bientôt dans le quartier commerçant de la rue Crébillon, où Marie travaillait autrefois, et où elle évitait d'ordinaire de passer, à présent. Un sentiment de pudeur qu'il n'aurait pas compris écartait Marie de ce chemin, qu'elle avait parcouru seule en honnête fille pendant tout l'été. Derrière les glaces des magasins, elle apercevait la silhouette d'employés qu'elle connaissait de vue, et qui s'étaient souvent retournés quand elle descendait, à la nuit dorée de sept heures, les soirs de mai. Elle croisait les clientes de madame Clémence, roses sous leur violette serrée, le cou enfoui dans des fourrures, et pour lesquelles elle avait essayé des chapeaux, peut-être ceux mêmes qu'elles portaient. Les dames ne la regardaient pas, ayant deviné de très loin, entre leurs cils, à l'ensemble du groupe, qu'elle n'était pas du monde. Cependant elle se sentait gênée. Elle avait peur de se heurter tout à coup

à quelqu'une de ces demoiselles de l'atelier, ou à un commis de chez Mourieux. Aussi, e'le accepta vivement, lorsque, dégrisé par l'air, Antoine dit au tournant d'une rue :

— Je ne sais pas ce que je fais ici. Veux-tu venir à la campagne ?

Ils remontèrent aussitôt à l'ouest, vers la Ville-en-Bois et vers Chantenay. Ils s'écartèrent des quartiers riches, faisant le tour par des ruelles de banlieue qui leur étaient familières. La marche fatiguait Marie, mais Marie ne se plaignait pas. Antéine, redevenu lui-même, ne gardait de l'équipée et de la dispute du matin qu'une mélancolie noire où elle l'avait vu plongé, et qui n'était que la domination, à certains moments de crise, de la race autrefois associée aux tristesses de la mer bretonne. Il lui parlait bas. Il essayait de la consoler, sans rien trouver qui fût un allégement à une double douleur qui n'en comportait pas.

C'étaient des mots qui n'avaient d'autre valeur que d'être dits doucement et dans la peine.

— Je t'enverrai mon prêt, ça t'aidera un peu... deux ans... Je serai peut-être réformé... Quand je serai libéré, je me marierai avec toi, dis, Marie ?

Elle écoutait. Elle savait que le prêt ne la ferait pas vivre deux jours ; qu'Antoine ne reviendrait pas ; que, libéré du service, il ne l'épouserait pas. Et cependant la femme, l'être de dévouement et d'immortel amour qu'elle aurait pu être, s'épanouissait au son des paroles faites pour d'autres, pour celles qui ne sont pas tombées et qui ont le cœur dans l'avenir.

Au large du coteau de Miséri, vers le milieu d'une montée, comme ils marchaient toujours, ils se trouvèrent en face du soleil qui descendait. Une moiteur les pénétra. Marie pensa au jour très lointain où, avec Henriette, elle était allée chez les Loutrel de la prairie de Mauves, par ce grand chaud qui énervait.

Et tout de suite elle demanda :

— Tu iras lui dire adieu, Antoine ?

Il répondit durement :

— Non.

Elle se tut, elle détourna, contrarié, son visage du côté des murs de jardins qui bordait la rue faubourienne. Il y avait des pinceaux de feuilles jaunes au bout des branches dégarnies. Quand le vent soufflait, ils balayaient la vieille chaux des clôtures, tout verdies de mousse et noircies de fumée. On entendait ce glissement funèbre, celui des ruisseaux en pente le ronflement des volants d'usine. Très haut, dans la lumière, des linots voyageaient, attirés par les

terrains vagues où sèchent les derniers charbons.

Antoine et Marie ne se donnaient plus le bras. Le nom d'Henriette les avait séparés en pensée.

Tout à coup, par la brèche d'une clôture en ruines, ils aperçurent quelques maisons à leurs pieds, et, au-delà des prés qui emplissaient la pente, la campagne et un homme qui labourait un champ ; sur la gauche, un peu en avant, la porte ouverte d'un cimetière.

— Tiens, dit Antoine, je ne croyais pas être si près. Puisque je suis venu jusque-là, je ne partirai pas sans la revoir.

— Tu as raison, répondit Marie. Dans deux minutes nous serons rue de l'Ermitage. Si elle rentrée, elle sera si heureuse !

Mais, lui, prenant les devants, tourna au bout de trente pas, et pénétra dans le cimetière.

Marie cria :

— Antoine ! Je ne veux pas ! J'ai peur des cimetières, moi, tu sais !

Il continuait. Lorsque Marie se décida à entrer elle-même, — en se signant par habitude, — il était déjà loin. D'un geste alarmé, elle releva sa robe des deux côtés, comme s'il eût traîné des germes de mort dans le sable. Les tombes blanches, alignées, la repoussaient au milieu de l'allée, où il y avait, de place en place, des couronnes fanées qu'elle évitait. Toute lasse qu'elle fût elle courait pour rejoindre Antoine.

L'ouvrier s'était enfoncé, à droite, dans une partie du cimetière où les croix de pierre mêlées de croix de bois étaient moins hautes. Il se tenait debout, le chapeau à la main et appuyé contre le gilet, comme un paysan embarrassé, et il regardait une croix de bois noir, vieille, penchée, sur laquelle était écrit, en lettres blanches ponctuées de larmes : " A Prosper Madiot, manœuvre, âgé de quarante-quatre ans, six mois, deux jours, et à Jacqueline Mélier, son épouse, âgée de trente et un ans et huit mois, leurs enfants inconsolables.

Marie le rejoignit, et s'agenouilla derrière lui.

Il disait tout haut, avec cet air de rêve qu'elle lui connaissait :

— Si c'est pas pitié ! Ils n'ont pas été heureux ces deux-là !

Un bouquet de roses du Bengale, encore frais, écrasé par les dernières pluies, était posé en travers sur l'herbe de la tombe. Antoine le poussa du pied hors de l'enceinte où reposaient ses morts.

— Je vas leur envoyer une couronne et une

belle, pour mon adieu. Ohé ! l'ancienne qui dors là, je ne t'en veux pas. Tu peux dormir. Moi, je m'en vas à l'armée. C'est à Lemarié que j'en veux, lui qui t'a séduite pour de l'argent, ma mère de misère, et qui t'a passée à un de ses ouvriers. Tu étais trop bonne encore pour un manœuvre de l'usine. Ohé ! ma pauvre mère blonde, ou n'était pas heureux tous les jours, je me rappelle. Mon père te battait. Il détestait son maître et il le battait sur toi. Tu pleurais plus que ta part. Je suis le fils de vous deux, et c'est pour ça que je suis triste, des fois. Vieille maman, je n'ai pas eu de chance, moi non plus. J'aurais mieux aimé être ta fille, parce que tu l'aimais mieux que moi. Tu la conduisais à l'école avec ton tablier bleu, et tu cachais pour elle des pommes dans ta poche. Le soir, tu la chérissais pendant que je m'endormais tout seul dans le coin de la chambre. Et puis, quand tu as été morte, mon père ne me donnait que des coups de pied et des claques, parce qu'il buvait. Toi, au moins, tu ne me frappais pas. Je me rappelle tout, ma mère de misère, et j'ai le cœur gros... Mais sois tranquille je n'ai jamais dit ce que je savais qu'à l'oncle Madiot, parce qu'il me provoquait. Je ne le dirai pas aux autres. Je ne veux pas qu'on parle mal de toi. Car, bien sûr, si tu étais là, tu me plaindrais, moi qui m'en vas au régiment. Ça me tourne le sang rien que d'y penser. Ils m'enlèrent ma maîtresse. Je serai un mauvais soldat. Peut-être que j'aurais fait quelque chose de bien, si j'avais eu ma maison, ma femme, et du travail pour faire aller le ménage, comme les très vieux qui n'avaient pas de service, et comme ceux qui naîtront plus tard. Mais voilà, les temps ne sont pas encore venus. Adieu, la mère ! adieu, le père ! Je suis malheureux, après vous qui l'étiez, seulement je ne suis pas comme vous qui preniez patience, j'ai la main plus près de mon droit. Adieu, les vieux !

Antoine se détourna, se pencha au-dessus de Marie agenouillée, et dit :

— Je n'ai plus que toi.

Il voulu l'embrasser, mais il la vit toute blanche, les yeux agrandis par l'angoisse, et fixes.

— Qu'as-tu, Marie ?

Elle ne répondit pas. Ce qu'elle avait ? En écoutant parler son amant, elle venait d'apercevoir, pour la première fois avec tant de netteté, l'effroyable abandon, ce que serait le lendemain sans Antoine, sans métier, et sans plus l'amitié ni le courage d'autrefois. Et elle se sentait incapable de porter ce poids de douleur. Et elle défaillait presque.

— Qu'as-tu ? demanda Antoine, Parle donc

Il la soutenait, et, du regard, cherchait un secours, quelqu'un qu'il pût appeler, si elle s'évanouissait. Vers la porte d'entrée, il y avait une femme qui ratissait, avec une douceur de caresse un endroit fraîchement sablé. C'était tout. Le soir descendait. Les linots filaient dans l'air, éparpillés, inquiets, gagnant l'abri.

Cependant, au bord des yeux de Marie, les larmes apparurent, coulèrent, se précipitèrent, tandis que des sanglots secouaient le corps mince de la jeune fille. Et Antoine, voyant qu'elle pleurait, et que ce n'était qu'un chagrin de femme, la repoussa, et dit brutalement :

— C'est bon, c'est bon. Sèche-moi ça et viens-t'en !

Elle répondit, comme le font tant de pauvresses, par un regard de douleur soumise, un frisson de tout l'être, et elle se mit à le suivre, laissant trainer, cette fois, sa robe sur les tombes. La femme qui ratissait crut qu'ils venaient de pleurer sur quelque mort à peine enfoui, de ceux dont on se souvient encore.

Ils n'avaient pleuré que sur eux-mêmes.

XXV

Du cahier gris : — " Mon frère est parti sans me dire adieu. L'oncle Madiot est rentré si furieux que je n'ai pas pu le calmer. S'il m'avait raconté la discussion qu'il a eue, j'aurais peut-être mieux réussi. Mais il s'est borné à me dire : " Henriette, je ne veux plus que tu lui donnes de l'argent ; je ne veux plus que tu le voies ! " Je ne sais pas si je serai bien fidèle à la défense. En somme, je suis l'aînée, et notre mère est morte, et je suis première. Ça me fait trois devoirs, quand il a tout dépensé.

" Lui-même, mon oncle Eloi, est allé ce matin voir les Loutrel. Il paraît qu'Étienne a pour ami un sergent du régiment de la Roche-sur-Yon, et, par lui, mon oncle aura des nouvelles d'Antoine.

" Ce qui me fait le plus pitié, c'est Marie. La voilà seule, avec la misère revenue, et j'en suis sûre, le remords en plus. Si je savais qu'elle voulût me recevoir ! J'ai encore sur la joue son baiser de la prairie de Mauves, quand elle me disait : " Aimez-moi ! " Mais je prierai madame Lemarié de s'informer. Elle ira, elle me dira si je puis aller à mon tour, puisque j'ai été repoussée. C'était la honte qui me chassait. A présent, si la pauvreté me rappelle, comme j'ouvrirai les bras, largement, joyeusement ! Cette joie de se pencher, et d'attirer à soi, je n'en sais pas de pa-

reille ! Antoine me l'a refusée. Marie m'en a vite privée.

“ Que de choses se succèdent autour de moi, qui m'enlèvent la préoccupation de moi-même, Mon oncle m'inquiète aussi. Je le trouve, pour la première fois, enfermé. Il doit avoir bien du mal à me cacher ce qu'il a. Je ne lui croyais pas de secrets pour moi, et je sens qu'il en a un, maintenant. La maison est plus sombre. J'ai de la peine à rester celle qu'on nommait la gaie Henriette.

“ Mieux vaut, de toute façon, penser aux autres. L'idée m'est venue de compléter les litanies que je trouve dans les livres. C'est facile Moi, je dis :

“ Seigneur ayez pitié des mères dont les enfants souffrent ;

“ Ayez pitié de ceux qui ont le goût de la justice et qui ne croient pas en vous ;

“ Ayez pitié de celles qui sentent grandir l'usure de leur jeunesse ;

“ Ayez pitié des jeunes filles qui s'abandonnent ;

“ Ayez pitié de ceux qui aiment et qu'on ne peut pas aimer ;

“ Ayez pitié des faibles que vous appelez tout bas.”

.....

Dès la fin de décembre, les nouvelles d'Antoine, que l'oncle apprenait par Etienne, étaient mauvaises. Réputation de mauvaise tête, de querelleur. A la caserne, “ on l'avait à l'œil,” et les punitions pleuvaient déjà, les unes justifiées, les autres s'ajoutant par surcroît, à cause du fâcheux renom d'Antoine Madiot, qui payait pour d'autres.

Le jeune Eloi avait honte. Et quand le premier janvier vint, il n'osa plus aller à la prairie de Mauves, comme il faisait depuis de si longues années, à pareille date. Il redoutait d'entendre encore : “ Tristes nouvelles, monsieur Madiot. . .”

Ce fut le grand Etienne qui vint, quelques jours plus tard, un dimanche que le soleil était doux. Et il ne cherchait pas l'oncle : il cherchait Henriette

XXVI

Henriette était sortie. C'était l'après-midi. A travers les brumes transparentes, on voyait le ciel bleu pâle. Les pavillons des bateaux de la Loire ne remuaient pas. On ne sentait, dans l'atmosphère, que le mouvement égal des grandes couches d'air frais qui descendaient jusqu'au sol, et s'élevaient après l'avoir touché.

Aussi, les gens du quartier, les femmes sur-tout et les enfants, étaient monté l'esplanade de l'église Sainte-Anne, longue place plantée, que termine au sud, brusquement, l'escalier monumental à deux branches, jusqu'aux quais de la Loire. Ils étaient là chez eux, toute l'année, car les riches n'y viennent guère; et les voitures ne traversent pas l'avenue une fois par jour.

La tiédeur bienfaisante de l'air avait mis dehors même les malades, les vieux et les nouveaux-nés. Marcelle Esnault avait été traîné sur la butte dans sa voiture d'infirme, et, par tout son visage que relevait l'oreiller, aspirait la lumière vivifiante, dont c'était une des bien rares fêtes. Les cloches sonnaient pour les vèpres.

Une habitude ancienne assemblait en petits groupes, invariablement les mêmes, tous ceux qui dépassaient la quinzisième année. Chaque arbre avait ses familiers, assis en rond sur des chaises apportées de la maison. On tricotait, on causait, on ne faisait rien, les mains sur le tablier ou dans les poches. De temps en temps, une mère jetait un regard sur les enfants qui jouaient par bandes, le long des murs ; eile reconnaissait les siens, les comptait, et reprenait l'attitude première. Toute la misère se chauffait. Toutes les poitrines lasses ouvraient leur cavernes à la marée délicate de la tiédeur hivernale. Henriette, une habituée aussi, mais une passante, allait de groupe en groupe, saluer ses amis. Elle était la seule qui eût l'air d'une riche, — elle ne l'était pas, — dans ces rassemblements qui, de loin, faisaient foule, et où on ne voyait que des tailles de percale, des tabliers sur des jupes noires ou à rayures, des chignons tortillés au-dessus de tempes dégarnies, des jaquettes de toutes saisons, et les casquettes à oreilles des vieux compagnons du vent de Loire. Elle se penchait pour questionner, elle se cambrait pour écouter, fine, longue, coiffée d'un tout petit feutre noir sur sa chevelure d'or, et se profilant pour tous ces bonnes gens assis, dans la lumière laiteuse qui emplissait l'horizon. Les groupes voisins la regardaient d'un œil jaloux : “ Elle parle à ceux-ci : viendra-t elle à nous ? ”

Elle allait à tous, et ceux qu'elle quittait la suivait aussi du regard, comme une joie perdue.

Sous le premier arbre, il y a un groupe nombreux : Marcelle Esnault, l'infirme, la mère et quatre Bretonnes, femmes de carriers. Personne n'a de sang. Les cheveux, mêlés et mous, ressemblent à du lin battu.

— Figurez-vous, madame Esnault, que cette petite Marcelle a prétendu, l'autre jour, que j'al-

lais me marier, et elle en pleurait ! Je pense que tu es consolée, mou amie Marcelle ?

En parlant, Henriette caressait le visage de l'enfant, immobile dans la charrette aux roues pleines. Les quatre femmes ont dit, l'une après l'autre :

— Ne vous mariez pas ! Ne vous mariez pas ! Ne vous mariez pas ! Ne vous mariez pas !

La mère a parlé la dernière :

— Mariez-vous, si vous trouvez, parce que vous vieillirez.

L'infirme n'a rien dit. Son amitié était comme ses souffrances, qu'elle ne disait que tout bas.

Un peu plus loin, sont assis trois autres amis d'Henriette, trois habitués de la place : un vieil homme en blouse, aveugle ; une femme encore jolie, brune, proprement vêtue d'une robe noire qui n'a plus d'âge ; et une petite fille, trop pâle et trop sérieuse, l'aïeul, la mère, l'enfant. Henriette, qui sait le passé, et de quelle espérance toujours déçue ces trois pauvres sont hantés, demande :

Vous n'avez rien de nouveau, madame Lusignan ?

Le grand-père répond le premier :

— Non mademoiselle Henriette ; les bibliothèques des chemins de fer, c'est comme les choses qu'on promet aux enfants pour avoir la paix et qu'on ne donne pas. Pourtant Ernestine y a droit ! Son mari est mort d'accident, pour le service.

La petite femme brune reprend vivement ;

— Mais sans doute, papa. Personne ne prétend le contraire. C'est ce que tu ne veux pas comprendre. Les inspecteurs ont tous reconnu qu'il était mort d'accident. Malheureusement, il n'a pas été tué sur le coup, et la Compagnie en fait passer d'autres avant moi.

Elle regarda sa fille :

— Et c'est bien long d'attendre.

Elle regarde Henriette :

— Il faudrait des protections, des hautes.

Henriette a bien causé un quart d'heure avec la femme qui attend une bibliothèque, et, comme elle connaît une riche, elle espère l'intéresser dans l'affaire si difficile, qui est tout l'avenir de ces trois êtres, et toute leur conversation.

— Mademoiselle Henriette ?

Cette fois, c'est une voix fraîche, qui a parlé, une porteuse de pain, en taille claire malgré la saison. Elle tient, appuyé contre sa poitrine, la tête de sa sœur jeune, une créature bien fièle, anémiée, malade, qui est petite ouvrière dans une maison de couture.

— N'est-ce pas, mademoiselle Henriette, qu'elle a tort de ne pas vouloir mettre un vésicatoire ?

Les lèvres blanche de la couturière ont répondu :

— Il n'y a plus de place pour en mettre. Et puis j'ai mal partout, surtout aux yeux. Connaissez-vous cette douleur-là, mademoiselle Henriette, sous les paupières, comme des charbons ?

— Oui, quelquefois je l'ai eue, à force de veiller, et de voir passer des couleurs. Le grain de l'étoffe lime les yeux.

La porteuse de pain a repris :

Si vous pouviez la faire envoyer dans le Midi, ou dans une maison où on la soignerait mieux que chez nous ?

Et, comme la malade faisait signe que non, étant de celles qui se sentent trop blessées, qui ne croient plus aux remèdes, Henriette s'est mise à genoux pour être plus près d'elle, et elle a parlé si doucement, si bien, que la petite a fini par dire :

— Vous croyez ?... Je peux guérir ?... Vous trouverez l'argent qu'il faudra ?

Les trois jeunes filles étaient serrées l'une contre l'autre. Leurs visages, qui se ressemblaient si peu, avaient la fraternité charmante du même sentiment.

Et ainsi de suite, d'arbre en arbre, Henriette allait, faisant ses visites. Ce n'était pas seulement des malades ou des pauvres qu'elle rencontrait. Il y avait des demi-riches, c'est-à-dire des gens qui vivent de leur travail sans avoir peur d'en manquer ; et aussi des bien portants, des vaillants, des ménagères qui avaient dix enfants et de la patience pour douze au moins, des gamins rouges comme des brugnons, et des jeunes filles dont le rire, par moments, s'envolait sur la Loire avec le bruit des cloches. Mais elle s'arrêtait plus longtemps auprès de ceux qui souffraient. On la désirait ; on la regrettait ; une bénédiction s'élevait vers elle de cette foule. Henriette se sentait toute enveloppée de pensées qui disaient : " Ne nous abandonnez plus ! Quelle autre que vous s'est penchée sur la misère de ceux-ci ? Les voilà meilleurs. Une grâce est en vous, qui adoucit la peine. Versez-la sur les abandonnés. Soyez celle qui laisse après elle comme un étonnement d'être heureux. Mademoiselle Henriette, l'Espérance est malade en ce monde. "



For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 Broadway, New York.
Oldest Bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is thought before
the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the
world. Specimen free. No charge for
man should be without it. Yearly price
\$3.00 in advance. Agents: Munn & Co.,
361 Broadway, New York, U.S.A.

Imprimé et publié par Aristide
Filiatreault, au No 157 San-
guinet, Montréal.

PERTE DE LA VOIX
Après une Sévère Bronchite
GUÉRIE PAR L'USAGE DU
Pectoral-Cerise d'Ayer.
LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un
violent rhume qui dégénéra en une
attaque sévère de bronchite. Je me
mis entre les mains des docteurs et
au bout de deux mois je n'avais
ressenti aucune amélioration. Je
trouvai qu'il m'était très difficile de
prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La pre-
mière bouteille m'apporta un grand
soulagement; la seconde, que je
prends maintenant, m'a délivré
presque complètement de tout symp-
tôme déplaisant, et je suis certain
qu'une ou deux bouteilles de plus
me guériront d'une façon perma-
nente. A tous les ministres du culte
souffrant d'affections de la gorge,
je recommande le Pectoral-Cerise
d'Ayer."—E. M. BRAWLEY, D.D.,
Sec. de District de la Société Am-
Bapt. Publication, Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer
Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may
quickly ascertain our opinion free whether an
invention is probably patentable. Communica-
tions strictly confidential. Handbook on Patents
sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive
special notice, without charge, in the

Scientific American.
Handsomely illustrated weekly. Largest cir-
culation of any scientific journal. Terms, \$3 a
month, four months, \$11. Sold by all newsdealers.
MUNN & CO. 361 Broadway, New York

Une Vie Nouvelle!

Une Victime d'un travail pénible. Fatigué, Sans Sommeil,
Impossibilité de Manger, Pres de Succomber à une Pros-
tration Nerveuse, et incapacité pour toute Affaire.

A aujourd'hui la meilleure santé et est convaincu que la
Salsepareille d'Ayer lui a sauvé la vie.

Témoignage remarquable d'un riche
planteur de coton.

Hon. H. O. HINSON, planteur riche
et bien connu, maître de poste à
Kinard's, S. C., depuis 20 ans, et qui
maintenant possible et exploite une
immense plantation de coton, était
comme des centaines d'autres, com-
plètement épuisé pour des causes
qu'il était impossible de déterminer.
Il écrit: "J'étais faible, nerveux,
n'avais aucun appétit et étais com-
plètement incapable de m'occuper
de mes affaires. J'ai pris trois bou-
teilles de Salsepareille d'Ayer et je
me sentis mieux immédiatement,
mon poids augmenta de cent ving-
cinq à deux cents livres. Depuis
lors, ma famille et moi, nous avons
fait usage de cette médecine quand
nous en avions besoin, et nous som-

mes tous en excellente santé, fait que nous attribuons à la Salsepareille
d'Ayer. Je crois que mes enfants seraient aujourd'hui orphelins de
père, si ce n'était été la Salsepareille d'Ayer de laquelle je ne saurais
dire trop de bien."—H. O. HINSON, P. M., Kinard's, S. C.

La Salsepareille d'AYER

EN GUÉRIT D'AUTRES, ELLE VOUS GUÉRIRA.

A reçu une Médaille et un Diplôme à l'Exposition
Universelle de Chicago.